

# RESEAU'lution

N°4

Publication gratuite. Contact : Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté, 16 rue des Brasseries, Châlons-en-Champagne. Tél : 03 26 68 08 29.  
Réseau'lution N°4 –  
février 2000 – dépôt légal : 23.02.2000. ISSN 1293-3899. Imprimerie : CDDP Châlons-en-Champagne.  
Directeur de la publication : D. Bourlon. Comité de rédaction : R. Bayen, M. Bénard, JM Marrassé, F. Ragot.  
Illustrations : RESEAU'lution  
Site internet: <http://perso.libertysurf.fr/resolution/>

## RESEAU'be du troisième millénaire

Sans doute étions-nous les seuls à ne pas l'avoir faite celle-là. "A l'aube du troisième millénaire" par ci, "à l'aube du troisième millénaire" par là, c'est étonnant ce que nous manquons collectivement d'imagination dès lors qu'il s'agit d'exprimer l'inconnu, la complexité, l'incertitude. Pour preuve ces formules passe-partout

entendues souvent au "siècle dernier" ! : " il est limité, elle est nulle, que voulez-vous faire avec une famille comme ça, il n'est pas intelligent, elle est brillante, c'est génétique" !

Combien de fois nous sommes-nous contentés d'un jugement de valeur hâtif, mêlant hypothèse et conclusion, faisant passer la réponse pour la question, avec comme seule approche l'économie d'un regard distancié, décentré, d'un minimum d'empathie parfois. Peut-être cela nous a-t-il permis de nous protéger souvent, de nous rassurer quelques fois, de nous dédouaner sûrement. Drôle de principe de tautologie qui consiste à dire que si quelqu'un n'est pas intelligent c'est qu'il est limité, et que - CQFD - s'il est limité c'est parce qu'il n'est pas intelligent !

Peut-être le "voyage au bout de la nuit" du siècle précédent nous incitera-t-il à chercher quelques signes dans "La promesse de l'aube" du suivant, à mieux trouver les mots et les regards.

Aussi nous risquerons-nous à proposer : "réseau'rore du XXIème siècle"!!! pour que celui qui s'ouvrira dans un an soit le véritable siècle des "Lumières" ... nouvelles.

### SOMMAIRE

Page 1	: éditorial
Page 2	: RESEAU'lution sur internet
Page 3	: bogue psychologique
Pages 4 et 5	: concertations
Pages 6 et 7	: médecin scolaire ?
Page 8	: écriture et correspondance
Page 9	: l'oral
Pages 10 et 11	: théorie/pratique
Page 12	: M.E.D.I.A.L... suite
Page 13	: vos questions
Pages 14 et 15	: moteurs de recherche
Page 16	: divers

RESEAU'lution est désormais sur internet. Deux modes d'accès :  
- soit en utilisant le lien qui se trouve sur le site académique, à savoir, <http://www.ac-reims.fr/>  
- soit en tapant <http://perso.libertysurf.fr/resolution/>  
Voir détails en page 2

# RESEAU'lution

## EST DESORMAIS SUR INTERNET



### POURQUOI INTERNET ?

Peut-on imaginer, un journaliste, un écrivain, un éditeur sans lecteur ?

Peut-on imaginer une société, une civilisation, qui ne progresserait plus -la notion de progrès étant entendue ici comme un accroissement de la complexité- ?

La réponse à ces deux questions nous incite à tenter l'aventure : encore plus de lecteurs, encore plus de propositions d'articles, donc encore plus d'informations et d'échanges, de réponses à nos questions.

Nous attendons les propositions. **A vos plumes, à vos claviers !**

Faites connaître le journal !

### COMMENT FAIRE ?

#### 1) LE SITE, DEUX POSSIBILITES :

- lien depuis le site académique à l'adresse suivante :

<http://www.ac-reims.fr/>

ou

- adresse directe :

<http://perso.libertysurf.fr/resolution/>

#### 2) LE COURRIER ELECTRONIQUE :

[Reseau-lution@wanadoo.fr](mailto:Reseau-lution@wanadoo.fr)

Une explication : les différentes orthographes de "réseaulution" dans les adresses, les autres étaient déjà prises !

# Bogue psychologique

Dans les écoles, le psychologue est clairement identifié, parfaitement repérable : c'est celui dont on dit " on ne le voit jamais " ! Juste plainte que le psychologue entend sur le mode " on ne le voit pas assez " , ce dont il est parfaitement convaincu. Et ce n'est pas être pessimiste mais lucide de constater que les années 2000 seront encore plus plaintives : tarissement du recrutement, départs en retraite difficilement remplacés, inflation des demandes.

Pour l'instant le bogue psychologique n'a pas eu lieu, le psychologue existe, beaucoup en ont rencontré... Et ce n'est pas une démarche facile à entreprendre pour des parents qui demandent un rendez-vous ou qui sont adressés par les enseignants.

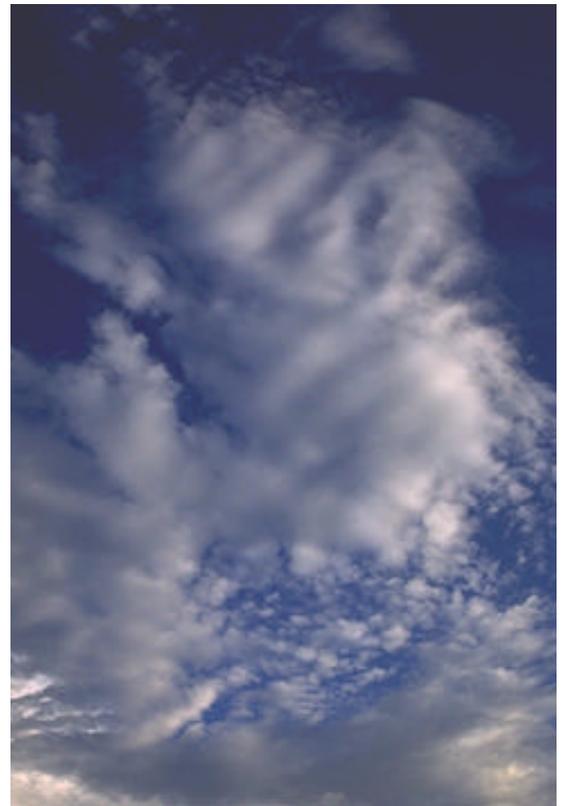
Pourtant, les demandes sont en augmentation croissante, mal être social et mal être personnel se conjuguent dans certaines familles sans pouvoir se dire autrement qu'en passant par la mise en avant des symptômes de l'enfant : " *Il ne tient pas en place* " " *Je n'en viens pas à bout* ", " *Il ne veut pas travailler* ".

Les situations de divorce sont aussi de plus en plus souvent l'occasion d'une demande directe, au titre du "principe de précaution", pour éviter les répercussions sur le travail scolaire, d'une perturbation avérée.

Car ces enfants de parents inquiets sont aussi des élèves qui utilisent le terrain des apprentissages pour exprimer à leur manière, les conflits et le dysfonctionnement dans lesquels ils tiennent aussi leur place. Si l'énurésie, la timidité, une petite instabilité ne sont pas toujours entendus comme des signaux d'appel, rien de tel qu'une perturbation dans les apprentissages - parfois précoces - pour alerter parents et enseignants et faire appel le plus souvent au psychologue de l'école.

Quelle que soit la difficulté scolaire repérée, la situation est vite dramatisée, une culpabilité angoissée circule entre les parents et l'enfant qui n'est pas à la hauteur des attentes. Le rendez-vous prévu avec le psychologue devient la solution chargée d'espoirs et d'amélioration à venir. A tel point qu'il n'est pas rare d'entendre au premier entretien : " ça va mieux depuis qu'on a pris rendez-vous ". Présage de bon augure mais qui n'est que le début d'un certain chemin à faire ensemble.

Dans un premier temps, il faudra évaluer le sens et l'importance des symptômes, relativiser souvent les difficultés et souligner les points positifs pour atténuer la culpabilisation réciproque. En fonction de la situation, un bilan ou d'autres entretiens seront proposés, qui permettront de disposer d'un certain nombre d'informations pouvant être restituées - à bon escient - à la famille et à l'enseignant, et de proposer des solutions dans l'institution ou à l'extérieur. Quand à la suite, c'est une autre histoire... qui prendra du temps, le temps qu'il faut pour se vouloir enfin du bien...



**... le temps qu'il faut pour se vouloir enfin du bien ...**

## Où il est question de concertations au sein de l'école (réalités, difficultés, ...)

### Des exemples de fonctionnement:

#### 1) Conseil de cycles:

Le fonctionnement de cette instance n'appartient nullement au seul directeur, c'est l'affaire de tous ses membres; le directeur en est toutefois le garant. Dès la rentrée, et même en cours d'année, si c'est nécessaire, relire les attributions du Conseil. Comment fonctionner à plusieurs quand c'est l'affaire de chacun? Une répartition des tâches et donc des rôles bien définis suffit.

- Désignation d'un président garant de la communication entre les réunions (transmission des invitations avec l'ordre du jour, réception puis transmission des compte-rendus (sous couvert du directeur dans son rôle de garant), organisation des réunions (ouvre et clôture les débats, veille au respect de l'ordre du jour). Il est préférable que ce rôle soit tenu par la même personne durant une période donnée (exemple l'année scolaire).

- Désignation d'un animateur de séance: il conduit les débats; il peut être une personne différente à chaque réunion. Le président du Conseil peut être cet animateur, mais différencier les deux rôles est une garantie d'efficacité.

- Désignation d'un secrétaire de séance. Là encore, le secrétaire peut être différent à chaque réunion. Pour gagner en temps et en lisibilité, des documents-type peuvent être utilisés pour les réunions. Ils peuvent faire apparaître les points de l'ordre du jour dans un tableau facilitant la prise des notes selon qu'il est question d'éléments d'information, de questionnement, de recherche de solutions, de propositions, de décisions etc.... L'outil informatique traitement de texte est une aide très utile dans ce domaine.

#### 2) Conseil des maîtres:

Le directeur en est, de par les textes, président; rien ne l'empêche de se faire aider par un anima-

teur de séance (s'il doit temporairement s'absenter par exemple), ou d'un modérateur ou encore d'un distributeur de parole. Dans des grosses structures, lorsqu'il y a plusieurs invités venant grossir le groupe, et que le sujet est passionné, l'appel ponctuel à des personnes aidant à la tenue de la réunion rend les débats beaucoup plus limpides, évite à certains de ne pouvoir se faire entendre, permet de recentrer le débat régulièrement évitant à chacun de terminer une réunion avec une impression de confusion ou de temps perdu. Chacun de ses membres peut à tour de rôle proposer son aide dans la tenue de la réunion. L'efficacité dans les débats servira tout le monde. La communication de l'ordre du jour, la transmission des compte-rendus sont nécessaires. L'école peut se doter d'outils simples (affichage accessible, tableau d'aide à la prise de notes, registre des compte-rendus disponible) qui aident à la cohérence et rassurent. Le cadre matériel a aussi son importance. Pendant les réunions, un secrétaire est fortement conseillé (en dehors des réunions de pure information, il est très difficile de tenir tous les rôles).



#### 3) Conseil d'école:

Les textes sont particulièrement explicites pour cette instance. Même si elle n'a pas de réels pouvoirs (hormis celui de voter le règlement intérieur

de l'école), c'est un lieu et un moment importants pour communiquer et recevoir des informations, des avis; l'image d'un groupe scolaire passe entre autres par la teneur des débats de son Conseil d'école. Là encore, difficile de se passer de secrétaire(s). Il est possible de varier les techniques d'animation de ce Conseil. Soigner l'ordre du jour et sa présentation est une façon habile d'entrer dans les débats. Qu'il est agréable d'entendre à l'arrivée autre chose que "on parle toujours des mêmes sujets" ou encore "il se dit toujours la même chose"

### **L'équipe éducative:**

il en a été largement question dans le numéro 2 (voir l'article de C. Adnot).

### **Pourquoi une telle multiplication des rôles?**

Qui n'a jamais dit ou entendu dire à l'issue d'une réunion "on n'a pas eu assez de temps pour parler de ...", "on ne s'écoutait pas...", "on a oublié de parler de ...", "on a rien décidé..." ?

Lorsque les rôles sont bien partagés et bien compris, que la responsabilité de la bonne marche d'une réunion ne repose pas sur les épaules d'une seule et même personne et qu'au contraire, la possibilité est donnée à chacun d'apporter sa contribution dans l'organisation et la gestion des réunions, de se faire entendre dans la clarté, de ne pas se laisser entraîner dans un débat insoluble, alors, il y a toutes les chances pour que les participants en ressortent avec le sentiment d'être efficaces et utiles et de ne pas y perdre leur temps.

### **A propos du contenu des réunions et de la gestion du temps:**

Les concertations ayant été "institutionnalisées" et donc intégrées dans le service des équipes d'enseignants, il importe que le fonctionnement retenu soit adapté à la dimension et à la complexité de l'école. Ainsi, on peut concevoir qu'une équipe de cycle comprenant trois maîtres, dans une école à public "facile" traite en profondeur les quelques cas particuliers d'élèves en difficulté au sein du Conseil. Il paraît difficile que la même démarche (pour l'examen des situations d'élèves) soit applicable dans une petite structure ZEP, REP, ou zone sensible qui compterait une proportion forte d'élèves en difficulté dans chacune des classes. Il paraît alors inconcevable que le Conseil de cycle d'une grosse structure ZEP, REP, zone sensible puisse le faire dans le temps des concertations imparti. Comment faire, tout en respectant les attributions des conseils de cycle? L'organisation de réunions de travail préalables, en "équipes techniques" regroupant les personnes directement concernées par les cas d'élèves à examiner est une réponse. Le Conseil de cycles qui suivra sera pleinement dans son rôle pour, de manière parfaitement éclairée, "faire le point sur la progression des élèves" et "formuler des propositions". Il est facile d'organiser ces réunions. (En temps scolaire si des moyens de remplacement le permettent, hors temps scolaire dans le cadre de la préparation générale de la classe).

### **Deux exemples d'éléments pouvant aider à la prise de notes :**

ordre du jour	éléments du débat	propositions	décisions

ordre du jour documents remis	informations données	questions posées	réponses apportées remarques

## MEDECIN SCOLAIRE ? VOUS AVEZ DIT " MEDECIN SCOLAIRE ?"

Docteur J. M. URCUN-SCHANTZ

Médecin responsable du

Service de Promotion de la Santé en Faveur des Elèves.

Inspection Académique de la Marne

Si l'on sollicitait les souvenirs de nombreux d'entre nous en leur demandant d'évoquer la visite médicale qu'ils ont "subie" à un moment donné ou à un autre de leur scolarité, ce ne serait sans doute pas sans manquer de "sel" : longues attentes dans une salle où un groupe d'élèves plus ou moins déshabillés et gênés patientaient plus ou moins sagement, rencontre avec une "dame" la plupart du temps, posant des questions indiscretes, regardant dans des endroits-où-on-ne-veut-pas-qu'on regarde...

Est-ce là les seules impressions laissées par cette rencontre avec le médecin scolaire ?

Les choses ont-elles changé ?

Créé dans la période d'après-guerre, le service de santé scolaire avait à cette époque un objectif principal : dépister les enfants atteints de tuberculose, fléau social principal, et son utilité a été incontestable. Les médecins de l'époque, tels les pionniers d'un autre âge, parcouraient villes et campagnes : avec un examen radio complémentaire et le développement de la vaccination, ils ont largement contribué à sa disparition ou, du moins, à la baisse importante des atteintes liées à cette affection.

Il serait trop long de raconter toutes les vicissitudes du service de santé scolaire qui a fait de multiples aller et venues entre Ministère de la Santé et de l'Instruction Publique... et nous arrivons au temps présent.

Le Service de Santé Scolaire... n'existe que depuis 1991

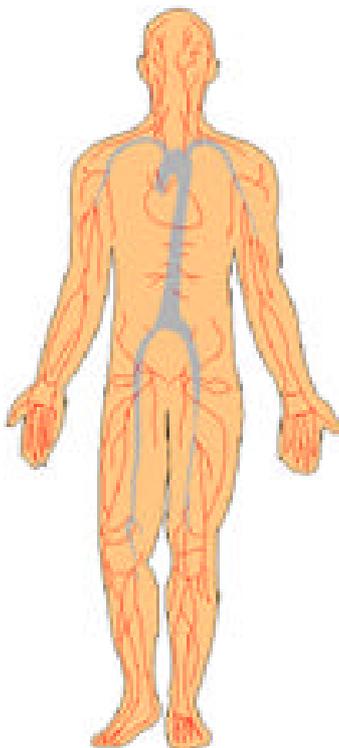
Mais, me direz-vous, je rencontre encore - quelquefois !- un médecin scolaire !

Certes... Mais c'est un médecin du Service de Promotion de la Santé en Faveur des Elèves, service qui, depuis 1991, est rattaché au Ministère de l'Education Nationale.

*Vous jouez sur les mots, quelle différence ? me direz-vous toujours...*

CAPITALE ! à nos yeux et aux vôtres, je l'espère, à la fin de l'article, ou à la lumière de votre vécu !

Nous devrions en effet être très fiers d'avoir le seul service en France qui porte ainsi haut l'ambition de ses mi-



sions.

"Promouvoir la santé" est un concept qui découle directement des travaux effectués au niveau mondial et qui ont donné naissance à la charte d'OTTAWA en 1986.

Il ne sert à rien, l'histoire de l'humanité

nous le rappelle, de vouloir lutter contre une maladie en ne prenant pas en compte la totalité des dimensions qui construisent la personne humaine : comment faire passer un "message de santé" sans avoir à l'esprit la réalité sociale, psychologique des populations que l'on souhaite voir en bénéficier ?

Ainsi donc, le médecin de l'Education Nationale aura pour mission d'aider les élèves à réfléchir à leurs choix : "il ne faut pas fumer ; ne pas regarder la T.V., ne pas manger de bonbons, ne pas boire d'alcool, ne pas...ne pas..." Pourquoi, sachant tout cela, - et l'information nous est en général maintenant largement accessible - continue-t-on à avoir des cancers, des accidents, des cirrhoses, etc... ?

Aider les élèves, quel que soit leur âge, avec des méthodes appropriées, à réfléchir sur leurs choix, leurs décisions -sont-elles toujours libres ?- parfois contradictoires avec leurs connaissances, voilà la démarche de "promotion de la santé" qui est une des missions du service. Et qui ne peut se faire qu'inscrite dans la durée, donc avec la collaboration des autres adultes de l'Education Nationale - enseignants, RASED (Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté) et bien sûr, les infirmières, rattachées au même service.

Chacun d'entre vous, je veux l'espérer, a pu le constater à travers les réalisations des projets d'école, C.E.S.C. (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté), etc...

*Mais, notre médecin, il fait aussi des visites !*

Accompagné de l'infirmière du service, vous le rencontrerez lors des :

- visites d'entrée au CP où l'examen approfondi de l'enfant dans sa 6<sup>ème</sup> année permet d'envisager si les conditions nécessaires à son entrée dans les apprentissages sont réunis ;
- visites en 3<sup>ème</sup> où est appréciée l'adéquation entre état de santé et choix professionnel ;
- visites de tous les enfants en difficulté (classes d'adaptation, etc...) souvent à la demande de l'enseignant (équipe éducative) ;
- participation aux C.C.P.E (Commission de Circonscription Préélémentaire et Élémentaire), C.C.S.D. (Commission de Circonscription du Second Degré), C.D.E.S. (Commission Départementale de l'Education Spéciale).
- il y a aussi des urgences que les enseignants connaissent aussi : maltraitance, violences sexuelles ...

On l'aura compris, le médecin de l'Education Nationale a un rôle de "conseiller technique" auprès des enseignants, de relais auprès des familles et des médecins généralistes ou spécialistes et il est, comme tout médecin, tenu au secret médical.

*Mais ... "on ne le voit jamais" ...*

Chaque médecin a un secteur qui regroupe plusieurs -trophées (maternelles et primaires), collèges, lycées, lycées professionnels, et doit en effet partager son temps sur l'ensemble d'une population scolaire qui, dans le département, va de 7 à 9 000 enfants.

Mais, cinq centres médico scolaires permettent, sur un "simple coup de fil", de signaler à la secrétaire, votre souhait de rentrer en contact avec le médecin de votre "secteur".

Un enfant signalé pour maltraitance dans le département est ainsi vu dans la journée.

Et bien sûr, on peut aussi téléphoner au médecin responsable du service à l'Inspection Académique.

## DANS LA MARNE

Nombre d'élèves pris en charge par le SPSFE : 106 000  
dont :

- 47 000 en G.S. + Primaire
- 33 000 en Collège
- 20 000 en Lycée
- 6 800 en L.P.

Sont répartis par secteur :

- 27 médecins
- 65 infirmières
- 6 secrétaires
- 18 assistantes sociales

Conseillers techniques :  
1 médecin, 1 infirmière, 1 assistante sociale

## Notre vœu 2000

Que notre travail, qui ne peut se faire qu'avec vous, se développe encore, malgré les contingences quotidiennes qui ne doivent pas nous faire oublier notre objectif à tous : améliorer le bien être des élèves dont nous avons la charge.



CENTRE MEDICO SCOLAIRE  
1 place des Arts  
51000 Châlons-en-Champagne  
03 26 65 97 22

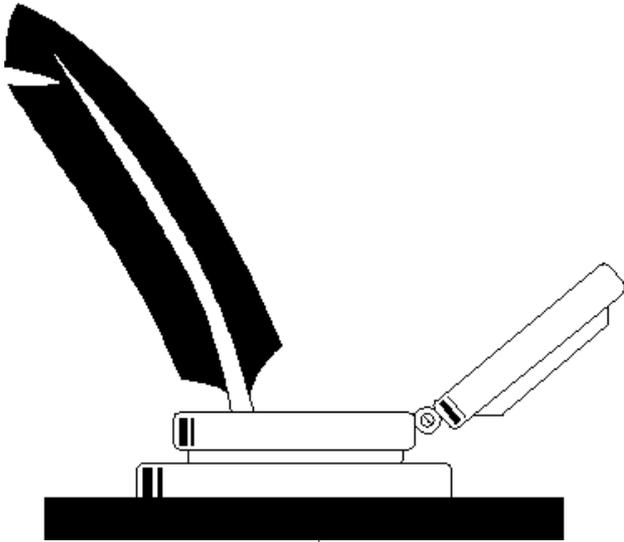
CENTRE MEDICO SCOLAIRE  
8, Impasse Montilleul  
51200 Epernay  
03 26 55 30 46

CENTRE MEDICO SCOLAIRE  
40, Boulevard Wilson  
51000 Reims  
03 26 06 04 56

CENTRE MEDICO SCOLAIRE  
13, Place du Champ Benoist  
51120 Sezanne  
03 26 42 69 95

CENTRE MEDICO SCOLAIRE  
Groupe Jules Ferry  
51300 Vitry le François  
03 26 74 24 83

## ECRITURE ET CORRESPONDANCE



**J**usqu'à ce jour, Gil Giga n'était jamais sorti sans son chapeau ! "

Qui est Gil Giga ? Où vit-il ? Comment est-il ? Comment est son chapeau ? Pourquoi porte-t-il un chapeau ? Pourquoi n'a-t-il plus de chapeau ?

**Tout a commencé par ce message** trouvé sur nos messageries électroniques et envoyé par Dominique Lemaire, écrivain à Paris. A partir de cette affirmation et de ces six questions, une merveilleuse aventure allait se créer, inventée par des élèves de CM1, CM2 et de 6ème appartenant à 3 écoles et 3 collèges de la Marne.

Les élèves ont inventé Gil Giga ; ils en ont fait deux héros, un garçon, Gil et une fille, Giga . Ils les ont décrits, dessinés et leur ont fait vivre des aventures dans le temps et dans l'espace. Nos deux héros font des rencontres qui vont les aider et leur permettre d'accomplir des épreuves pour retrouver leurs chapeaux.

C'est ainsi que de septembre en mai, les six classes vont produire des textes de différentes natures, descriptions, dialogues, narrations diverses. Dans un pre-

mier temps, ces productions sont réalisées sur le papier de manière traditionnelle. Puis après correction du style mais pas des idées, les élèves tapent leur texte sur l'ordinateur, puis apprennent à l'envoyer à l'auteur qui habite Paris. C'est la première motivation. Quelques jours plus tard, les enfants reçoivent le retour de leur texte. L'auteur a récupéré les textes des enfants, les a mixés, a retenu des idées, en a rejeté d'autres. L'évaluation vient de l'extérieur de la classe. C'est à celui qui retrouvera des bouts de son texte. C'est la deuxième motivation : c'est l'auteur qui évalue et il faut essayer de produire des textes qu'il retiendra. Enfin ultime motivation, mais pas la moindre, toutes les personnes participant à l'activité ont reçu un CD-rom où l'on peut revivre les aventures de Gil et de Giga.

Tous les échanges se font par Internet et au fil de l'histoire, nous sommes amenés à rendre visite à des sites internet tels que celui du Louvre pour avoir des renseignements sur l'Egypte ou sur des peintres tel Quentin De La Tour. Ce petit message de départ nous a permis de travailler dans différentes directions et différentes disciplines. Mais , ce qui est très important, c'est que jamais les enfants n'ont hésité à produire. Oubliée l'angoisse de la page blanche et

quelle joie de voir une idée retenue par l'écrivain ! Pour l'enseignant plus besoin de chercher à motiver les enfants et cette activité regroupe toutes les autres matières du domaine du français.

L'assistance technique et les conseils ont été assurés par le service informatique du CDDP dont l'animateur, Richard Fernandez a également assuré la formation des enseignants. En effet, au départ la plupart des enseignants étaient novices quant à l'utilisation d'Internet. Cette "action production écrite et moyen moderne de communication" a pu avoir lieu avec le support du Conseil Général de la Marne et de l'Education Nationale

Ce mode de communication ouvre de nombreuses voies : correspondance scolaire, échanges d'idées dans différentes matières (mathématique, sciences, histoire), défi lecture, cadavres exquis en productions d'écrits, mais également recherche de documents grâce à l'encyclopédie que représente la Toile. Ces voies sont déjà explorées dans l'Académie de la Marne et sont visibles sur son site.

Il faut aussi mettre les enfants en présence de ces nouveaux moyens de communication et de travail et leur enlever de l'idée qu'ordinateur égale console de jeux. De plus, pour certains élèves, le fait de travailler sur ordinateur présente plus d'intérêt que de travailler sur le livre. Quoi qu'il en soit, l'activité lecture sur écran vaut aussi bien que l'activité lecture sur un livre mais en aucun cas nous ne remplacerons le maître, le livre par une machine. L'ordinateur est un outil au même titre que le livre ou le cahier et il ne peut se substituer à eux. S'il n'apprend pas à lire, à écrire, l'enfant ne pourra utiliser l'ordinateur et celui-ci n'apportera rien à l'élève.

Site académique :  
<http://www.ac-reims.fr/>  
(à la rubrique C.D.D.P. 51)

# L'ORAL AUSSI ÇA S'APPREND

Conférence d' Evelyne Charmeux

Comme dans tous les autres domaines de l'apprentissage, il convient de pointer les erreurs habituelles inhérentes à l'apprentissage de l'oral :

- pour enseigner, il faut transmettre
- l'autorité c'est faire peur ; on doit faire des leçons de langage
- il faut maîtriser la langue pour communiquer
- il faut commencer par ce qui est simple.

### **Pourtant on admet généralement maintenant que :**

- enseigner c'est réunir les conditions pour que l'apprenant construise ses savoirs
- la communication précède la langue, il faut faire pour apprendre et non le contraire
- la facilité n'est pas objective, le simple n'existe pas dans l'expérience.

Ainsi, la tâche de l'enseignant est d'aider l'élève à s'approprier un complexe familier, à comparer, à analyser. On ne peut partir que de ce que les élèves savent déjà, le langage fait partie de l'identité.

Pour que tous les enfants construisent leur maîtrise langagière, facteur essentiel d'intégration sociale et de liberté, il faut trois conditions majeures en classe : une certaine politique langagière, une certaine conception de l'apprentissage, une didactique plurinormaliste de la langue.

### 1 Une certaine politique langagière :

cela nécessite une prise en compte positive des variétés socio-ethniques, socio-régionales et socioculturelles des

élèves, assortie d'une attitude non normative, non prescriptive, non puriste.

### 2 Une certaine conception de l'apprentissage :

cela suppose une certaine clarté cognitive, et des contrats clairs en direction des élèves : ce qu'on apprend, pourquoi, comment ? Cette démarche implique la mise en œuvre d'une démarche d'auto-construction des savoirs, et l'apprentissage de l'évaluation (nécessairement co-évaluation et co-gestion).

Les quatre vertus d'une bonne évaluation :

- elle doit être rare
- précise
- prévue (ce n'est pas une descente de police)
- joyeuse (positive et mesurant les progrès).

### 3 Une didactique plurinormaliste de la langue :

ce qui induit, d'une part, l'installation d'un sentiment de sécurité linguistique chez l'enfant, et pas de cloisonnement entre chacune des langues d'autres part (ne pas interrompre ni reprendre l'élève qui parle en situation de communication).

L'enseignant doit toujours :

- montrer qu'il a entendu
- répondre sur le contenu sans humilier l'enfant sur sa manière de parler
- mettre en place des situations pour que l'enfant reconstruise sa règle
- faire de la grammaire intelligente
- parier que l'élève modifiera sa règle intérieure, qu'il découvrira ce qui marche ou non.

**S'exprimer c'est :**

- faire sortir de soi
- avoir les moyens de se donner des règles
- jouer avec la langue (la pratique ludique est indispensable).

**Ecrire c'est :**

- communiquer
- distinguer les contenus et l'activité d'écriture
- rechercher des idées et les noter
- mettre en œuvre une règle de progression
- réfléchir à la forme du texte
- tenir une plume
- veiller à l'orthographe

Ecrire c'est réécrire.

### **ORGANISATION DU TRAVAIL DE L'ORAL :**

un enseignement susceptible de favoriser l'apprentissage doit se composer de deux sortes de moments :

- moments de pratique sociale de l'oral (situations dites fonctionnelles mises en jeu par les projets ludiques et sociaux de la classe
- moments d'apprentissages proprement dits (activités dont la finalité est le développement des compétences mises en jeu dans la pratique sociale de l'oral - acquisition des savoirs d'ordre conceptuel et d'ordre opératoires).

### **COMPETENCES A DÉVELOPPER POUR LA MAÎTRISE DE L'ORAL :**

- compétences d'ordre physique :  
l'oral pose des problèmes de voix, de respiration, de postures.
- compétences d'ordre communicationnel et sémiotique :  
problèmes de décentration, de regard, d'interprétation des signaux de feed-back ...
- compétences d'ordre langagier :  
problèmes de syntaxe, de vocabulaire, de variation langagière
- compétences d'ordre énonciatif :  
problème de production orale, d'improvisation
- compétences d'ordre technique :  
savoir utiliser les outils d'enregistrement ...

## RELATION *THEORIE - PRATIQUE*

" Une théorie est un ensemble, organisé et cohérent, d'affirmations générales portant sur un domaine de réalité, et permettant d'éclairer d'un jour nouveau, et si possible d'expliquer, les phénomènes qui s'y déroulent. Elle met en œuvre des termes qu'elle s'efforce de définir rigoureusement, que l'on peut appeler concepts. Face à un phénomène inédit, insolite ou banal, elle se transforme en une source de questionnement, une problématique, interrogeant ce phénomène selon les termes nouveaux qu'elle implique " .

Pratique adj. (lat. Practicus ; gr . prassein, faire ). Qui tend à l'action ; relatif à l'action, à l'application (par opposition à théorique).

Théorie et pratique ... C'est une vieille histoire ... Le plus difficile n'est pas de définir chaque terme mais plutôt de penser l'articulation.

Cette question du lien entre théorie et pratique revient régulièrement tout au long de mon parcours professionnel.

Surtout depuis que je suis ré-éducatrice parce qu'il y a eu un changement d'identité professionnelle et qui dit changement dit déstabilisation, dit nouveaux repères, réélaboration etc ... pour aborder des rivages quelquefois incertains. Incertains parce que la rééducation à l'école fait partie de ce que d'aucuns appellent les praxéologies nouvelles ou pratiques intermédiaires : elle se situe entre pédagogie et psychothérapie et tire sa spécificité de cette situation. " A l'une (pédagogie) et à l'autre (psychothérapie), elle emprunte respectivement leurs vertus propres, de manière à amener l'enfant dans un état de mieux-être, principalement de mieux-être à l'école, mais aussi de mieux-savoir ". Cette belle formule me sert de point de repère mais les savoirs dits rationnels que j'ai accumulés, "digérés " dans des domaines variés ainsi que l'expérience mouvante du terrain me détournent plus que jamais des alternatives simplistes et m'obli-

gent à affronter la complexité, la diversité des problématiques et des solutions. Lorsque je travaille avec les enfants, quelles théories me permettent de légitimer telle ou telle pratique ? Et lorsque je me réfère à telle théorie, quelles pratiques vais-je mettre en place pour rester cohérente avec les objectifs de l'Institution, avec mon environnement, avec moi-même ?

Je trouve régulièrement des échos à mes préoccupations. Par exemple dans une conférence donnée par une neuropsychologue à l'Université de Reims. Mme Braga travaille dans un réseau d'hôpitaux avec des enfants cérébro-lésés au Brésil. Sa conférence avait pour objectif de nous faire connaître l'approche clinique qui sert de base à la rééducation fonctionnelle et relationnelle proposée à ces enfants. Les théories de Piaget, Wallon et Vygotski servent de référence, car, malgré des divergences sur plusieurs points, elles se complètent ; ce sont des

théories constructivistes : "Apprendre procède d'abord de l'activité d'un sujet, que sa capacité d'action soit effective ou symbolique, matérielle ou verbale, et dont l'existence procède de schèmes mentaux. La conférence a montré comment la pratique a amené la réfutation de certains aspects de la théorie. Par exemple un postulat majeur de Piaget est que

l'action motrice sur l'objet est la base du développement cognitif. Or comment expliquer que des enfants qui, de par leur handicap moteur, n'ont pas pu passer par cette expérience motrice ont un développement cognitif normal ? La vue et la communication doivent donc constituer pour l'enfant des moyens d'appréhender le monde. Le développement peut être donc la conséquence de l'apprentissage. Le concept de " zone proximale de développement "(Vygotski) est très important pour ne pas sous-estimer les potentialités des enfants. Wallon est là pour rappeler que sujet et objet, ainsi qu'affectivité et intelligence, se construisent mutuellement ; dans sa vision globale de l'enfant cet auteur intègre les aspects moteurs, affectifs, relationnels et cognitifs . La rééducation, dans cette perspective, est centrée sur la participation des membres de la famille. Ce que j'ai apprécié dans cette conférence c'est ce va-et-vient constant entre la théorie et la pratique. Rien n'est figé, il y a toujours quelque chose à créer, à inventer. Dans un arti-

cle paru en décembre dernier, dans " Le monde de l'éducation " Jacky Beillerot, professeur de Sciences de l'Education à Paris X-Nanterre fait le point sur la nature du travail des sciences sociales et humaines et ses objectifs. Il rappelle l'importance des travaux des chercheurs et leur utilité. " Ces travaux nous font passer des mythes et de l'ignorance à une connaissance chaque jour plus accrue... Dans les sociétés développées, le travail des sciences sociales et humaines est celui de la rationalité ... C'est en débusquant les implicites et les illusions que les connaissances nouvelles autorisent de nouveaux espoirs.... La connaissance demeure le seul antidote raisonnable à la fatalité ". Alors vivent les confrontations d'idées, de pratiques, vivent le foisonnement et la diversité, la compétition entre équipes (pour être meilleur que soi-même) !



cle paru en décembre dernier, dans " Le monde de l'éducation " Jacky Beillerot, professeur de Sciences de l'Education à Paris X-Nanterre fait le point sur la nature du travail des sciences sociales et humaines et ses objectifs. Il rappelle l'importance des travaux des chercheurs et leur utilité. " Ces travaux nous font passer des mythes et de l'ignorance à une connaissance chaque jour plus accrue... Dans les sociétés développées, le travail des sciences sociales et humaines est celui de la rationalité ... C'est en débusquant les implicites et les illusions que les connaissances nouvelles autorisent de nouveaux espoirs.... La connaissance demeure le seul antidote raisonnable à la fatalité ". Alors vivent les confrontations d'idées, de pratiques, vivent le foisonnement et la diversité, la compétition entre équipes (pour être meilleur que soi-même) !

... autorisent de nouveaux espoirs.... La connaissance demeure le seul antidote raisonnable à la fatalité ". Alors vivent les confrontations d'idées, de pratiques, vivent le foisonnement et la diversité, la compétition entre équipes (pour être meilleur que soi-même) !

Alors vivent les confrontations d'idées, de pratiques, vivent le foisonnement et la diversité, la compétition entre équipes (pour être meilleur que soi-même) !

**RESEAU'lution**  
**Réseau d'Aides Spécialisées**  
**pour les Enfants en Difficulté,**  
**école F.Buisson**  
**16, rue des Brasseries**  
**51000 Châlons-en-Champagne**  
**03 26 68 08 29**  
 e-mail : [Reseau-lution@wanadoo.fr](mailto:Reseau-lution@wanadoo.fr)

BERTHELOT (J.M.), " Théories, concepts et problématiques ", Le monde de l'éducation, n° 276, déc. 99, p.66

Définition du Grand Larousse Encyclopédique

GILLIG (J.M), *le conte en pédagogie et en rééducation*, Dunod, 1997.

GIORDAN (A.), " (Re)construire les connaissances ", Sciences humaines, n°98, oct. 99 ,

*Le N°3 de RESEAU'lution nous faisait (re) découvrir M.E.D.I.A.L. En voici une illustration*

## UTILISER M.E.D.I.A.L

Lors de la rentrée de septembre 1998, prenant mon poste dans une classe à deux niveaux (CE1/CE2), j'ai été confrontée à un problème que tout enseignant peut rencontrer. L'un des enfants ne savait pas lire et recommençait son CE1.

Face à cette situation, j'ai utilisé un outil pédagogique qui m'a beaucoup apporté. J'ai donc voulu rendre compte de cette expérience qui pourra peut-être profiter à d'autres. Lorsque j'ai constaté les difficultés de l'enfant, j'ai d'abord essayé de déterminer ses acquis. Pendant plusieurs semaines, je me suis documentée et j'ai construit des exercices d'évaluation.

J'ai pu ainsi repérer certains manques mais je ne parvenais pas à cerner l'origine du problème. De plus, cette préparation spécifique me demandait beaucoup de temps et d'efforts supplémentaires. Or il me fallait trouver rapidement une orientation pour pouvoir aider efficacement l'enfant.

J'ai alors cherché un outil qui pourrait me guider dans mon action. J'en ai discuté avec mes collègues : l'un d'eux m'a indiqué MEDIAL.

Le moniteur MEDIAL concerne les élèves de CP et CE1. Il se présente sous la forme d'une petite mallette contenant deux fascicules et des fiches d'évaluation.

Chaque fiche fait référence à une compétence précise : représentation de la lecture, de l'apprentissage de la lecture, segmentation de l'écrit en mots...

Le premier fascicule fournit les consignes correspondant aux fiches. Le second explique de façon plus théo-

ont en effet été facilement acceptés par l'enfant.

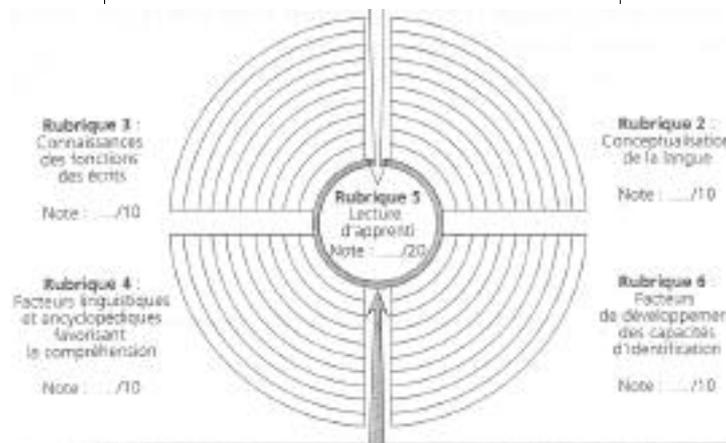
- Les fiches sont photocopiables. L'enfant répondait ainsi directement sur le document et je pouvais éventuellement recommencer une évaluation pour me rendre compte de l'évolution de ses acquis.

J'ai également apprécié le matériel destiné à l'enseignant : les consignes sont claires et concises, une fiche-bilan permet de récapituler les résultats de l'enfant.

Dans ce cas précis, j'ai commencé par l'évaluation collective CE1, le premier volet de MEDIAL CE1. L'enfant s'est révélé incapable de réaliser un seul des sept exercices. Je lui ai alors proposé le second volet qui m'a permis de vérifier que sa principale difficulté était son absence

de projet de lecteur : il ne savait pas ce que savoir lire pouvait lui apporter et ne trouvait pas dans sa famille d'exemple concret d'une pratique régulière de l'écrit.

Bien sûr, MEDIAL n'est pas la solution miracle : il ne permet pas de résoudre tous les problèmes d'autant plus que l'environnement familial joue aussi un rôle dans l'apprentissage de la lecture.



rique l'apprentissage de la lecture. J'ai trouvé que le matériel d'évaluation présentait de nombreux avantages :

- Les exercices sont très courts, je pouvais aisément laisser le reste de la classe en autonomie lorsque je lui proposais une fiche.

- Lorsque j'ai découvert la méthode, les exercices m'avaient semblés clairs et attrayants. Ils

## LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

### 1. Un enfant inscrit officiellement, n'ayant pas 2 ans révolus à la rentrée de septembre, peut-il être accueilli malgré tout à l'école lors de cette même rentrée ?

Sans ambiguïté, la réponse est non. En effet, on doit impérativement attendre que l'enfant ait atteint la date anniversaire de ses deux ans pour l'admettre à l'école maternelle, dans la mesure où cette date se situe entre celle de la rentrée scolaire (septembre) et le 31 décembre de la même année.

### 2. Un certificat de radiation est-il indispensable à une nouvelle inscription dans une autre école ?

La réponse à cette question se trouve dans le règlement des écoles publiques maternelles et élémentaires du département de la Marne dans le Titre 1, chapitre " Dispositions communes ". On y lit en effet que lors de la première inscription à l'école, des prescriptions clairement établies sont applicables et qu'en " *cas de changement d'école, un certificat de radiation émanant de l'école d'origine doit être présenté, avec indication de la dernière classe fréquentée pour l'école élémentaire. Le dossier scolaire sera remis aux parents, sauf si ceux-ci préfèrent laisser le soin au directeur d'école de transmettre directement le dossier à son collègue. En cas de remise du dossier aux parents, le directeur s'en fera délivrer reçu et informera la famille sur l'importance de ce dossier, impérativement exigé pour la nouvelle inscription de l'élève* ".

### 3. Doit-on informer systématiquement l'I.A. quand un enfant est régulièrement absent plus de quatre 1/2 journées par mois ?

La loi sur l'obligation scolaire du 22 mai 1946, dans son article 10 (dont on trouve copie dans les dernières pages du registre d'appel) stipule les conditions dans lesquelles s'exerce cette obligation. En effet, l'Inspecteur d'Académie adresse un avertissement aux personnes responsables de l'enfant, lorsque celui-ci a manqué la classe sans motif légitime ni excuses valables au moins quatre demi-journées dans le mois.

C'est pourquoi le règlement des écoles publiques maternelles et élémentaires du département de la Marne (dont un exemplaire doit être affiché dans chaque école) précise dans son titre 2 (FREQUENTATION et OBLIGATION SCOLAIRES), concernant l'école élémentaire que " *la fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur* " et qu'" *à la fin de chaque mois, les directeurs d'école adressent à l'inspecteur d'Académie la liste des enfants ayant*

*manqué plus de quatre demi-journées dans le mois sans motif légitime, ni excuses valables. Il en rend compte à l'Inspecteur de l'Education Nationale . Les familles peuvent demander par écrit au directeur des autorisations d'absence, répondant à des obligations de caractère exceptionnel. Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.*"

Par ailleurs, la circulaire 97-178 du 18-09-97 (BO n°34 du 2 octobre 1997) indique précisément la conduite à tenir concernant les absences (paragraphe 3) : " *Les enseignants s'assurent de la présence de tous leurs élèves pendant toute la durée du temps scolaire. Les élèves absents sont signalés au directeur de l'école. Si le directeur n'a pas été préalablement avisé de l'absence d'un élève, il en avertit sans délai sa famille qui doit immédiatement faire connaître les motifs de cette absence. Un certificat médical est exigible lorsque l'absence est due à une maladie contagieuse dont la liste a été établie par arrêté interministériel du 3 mai 1989*".

# LES MOTEURS DE RECHERCHE

Dans le numéro précédent de RÉSEAU'lution, nous avons surtout évoqué la pêche à l'information sur des sites connus, institutionnels ou non. Voyons maintenant comment procéder pour trouver une information quand on ne sait pas a priori où elle se trouve.

Pour cela, nous allons utiliser les moteurs de recherche... Il s'agit en fait de systèmes informatiques accessibles sur Internet et capables de repérer et d'indexer ce qui se trouve sur le web afin de permettre aux internautes de retrouver facilement une info. Il en existe évidemment plusieurs, et tous n'ont pas les mêmes performances. Certains sont francophones...

Supposons que vous recherchiez des informations sur la fabrication du verre. Comment allez-vous trouver ce type de document ? Voici une démarche possible :

À l'aide du navigateur (Internet Explorer, Netscape Navigator, ...), vous vous rendez sur un moteur : Altavista, par exemple, puisqu'il fait partie des plus performants...



Sur la page d'accueil, dans le cadre 'search', vous devez taper l'expression suivante, guillemets compris et sans la moindre majuscule : "fabrication du verre", puis vous choisissez votre langue : French et vous cliquez enfin sur le bouton 'Search' (rechercher).



Le 'moteur' se met alors en route et une liste apparaît alors sur l'écran. Elle contient les résumés et les liens vers les pages connues d'Altavista qui contiennent l'expression recherchée. À vous de choisir ensuite, en fonction de la pertinence de ce qui est décrit dans le résumé, parmi les liens qui vous sont proposés... En général, les réponses placées en tête de liste sont les plus pertinentes...

### 1. SMCC - Index du site

Musée virtuel | Musée canadien des civilisations | M  
**URL:** [www.civilisations.ca/index1f.html](http://www.civilisations.ca/index1f.html)  
Last modified on: 8-Oct-1999 - 40K bytes - in French  
[ [Translate](#) ] [ [More pages from this site](#) ]

### 2. Fabrication du verre

Fabrication du verre. Les procédés d'aujourd'hui. Les m  
**URL:** [www.saint-gobain.com/fab-verr.htm](http://www.saint-gobain.com/fab-verr.htm)  
Last modified on: 15-Jul-1998 - 19K bytes - in French  
[ [Translate](#) ] [ [More pages from this site](#) ]

### 3. Fabrication du verre

Fabrication du verre : Notes complémentaires. Vous ave  
**URL:** [cours.cegep-st-jerome.qc.ca/composites1/...verr](http://cours.cegep-st-jerome.qc.ca/composites1/...verr)  
Last modified on: 18-Jan-1999 - 8K bytes - in French  
[ [Translate](#) ] [ [More pages from this site](#) ]

Attention ! Ce mode de recherche n'est pas infallible. Il comporte plusieurs pièges qu'il faut connaître :

- Il s'agit d'une recherche 'plein texte', ne tenant donc pas compte du sens des mots. En fait, le moteur cherche une chaîne de caractères, rien d'autres. À vous d'exprimer autrement ce que vous cherchez en cas d'échec. Si "moyen-âge" n'a rien donné, essayez "médiéval" ... par ex.

- Les moteurs ne filtrent pas les sites indésirables. Certains de nos collègues

se souviennent encore des recherches sur la grue cendrée qui ont débouché sur des pages que l'on préfère ne pas mettre à la disposition des élèves... Vigilance, donc ! La présence d'un adulte me paraît essentielle dans ce type d'activité.

Notons, pour finir sur une note optimiste :

- Le mode plein texte permet de retrouver facilement un document, à condition de connaître suffisamment de mots contenus dans ce document. Cherchez une expression comme "le renard s'en saisit et dit" et vous verrez qu'Altavista vous retrouvera une bonne dizaine de sites sur La Fontaine.

- Il est possible d'affiner sa recherche en utilisant des signes comme +, -, \*, ...  
*+pédagogie +différenci\* -meirieu* vous permettra de trouver les pages contenant obligatoirement les mots pédagogie, différencié, différenciée, différenciation, mais pas meirieu. Vous l'avez compris : le signe + impose un mot ou une expression, le signe - exclut certains mots ou expressions, quant à l'astérisque, il sert de joker.

Une adresse, pour approfondir :

<http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/internet/moteurs/une.htm>



### *On nous demande ...*

On en parle, on oublie, on en reparle, les revues spécialisées mettent l'accent dessus, puis laissent en suspend, les bulletins syndicaux s'y intéressent, puis donnent la place à une autre actualité, les scientifiques font part de leurs recherches dans les médias puis retournent à leurs travaux. Sujet passionnel ou tabou, prétexte à toutes les croyances, la dyslexie, la dyscalculie... et autre dysphasie reviennent à la "une". Avancée pour les uns, risque de médicalisation de l'échec pour les autres, réalité somatique pour certains, construction psychologique pour d'autres, personne ne reste véritablement indifférent.

Vous souhaitez faire part de votre réflexion argumentée, donner un point de vue éclairé, poser la question différemment, nous faire profiter de vos recherches théoriques et/ou pratiques, proposer la synthèse d'un article ou d'un livre, merci de nous adresser votre contribution. Attention, nous rappelons que RESEAU'lution n'est pas un journal d'opinion, et que la publication des articles, et donc la prise de position, se font sous la responsabilité de leurs auteurs.

Notre objectif est de mettre à disposition de tous, quelques éléments de réflexion.

# RESEAU'tant en emporte le vent, divers

## Réseau'rigine

**Conseil** : du lat. *consulere, consultus*, délibérer, qui a délibéré, et donc sage, savant en droit ; réunion de personnes qui délibèrent ; *consiliare* donnera conseiller, consultant, mais pas "concilier", qui n'appartient pas non plus à la famille de "lier", mais de "clair" (du grec *kalain*, appeler, et du latin : *calare*, proclamer). Encore que ...!

**Réunion** : du latin *unus* et de l'indo-eur. *oi-nos* ("one" en anglais); a donné onze, unité, union, universel, unanime, unique, nul, aucun, non, univers, ... oignon (un pied) !

### Images, graphisme ... (sites gratuits).

[www.coolarchive.com](http://www.coolarchive.com)  
[www.a1clipart.com/fr](http://www.a1clipart.com/fr)  
[www.freegaia.com](http://www.freegaia.com)  
[the-web-connexion.com/illustrer](http://the-web-connexion.com/illustrer)  
[www.webgraphique.com](http://www.webgraphique.com)  
[www.webgratuit.com](http://www.webgratuit.com)



L'excellente revue "**sciences humaines**" nous propose un hors série consacré au langage



### La plus mauvaise du trimestre ...

décernée à C. Multon pour sa capacité à réagir face à l'actualité :

"dites aux tRéseau'bèzes d'aRéseaonner cette p'tite "Annick".

Serait-ce une invitation à prendre de bonnes rESSO'lutions ?

### dix-huit articles répartis en quatre catégories :

- \* les origines du langage
- \* la nature du langage
- \* le langage en société
- \* profils de linguistes